

La

Semaine Religieuse

DE
Québec

VOL. XXI

Québec, 3 avril 1909

No 34

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 529 — Les Quarante-Heures de la semaine, 529. — Sonnerie des cloches le Samedi-Saint, 530 — Cérémonie religieuse, 530. — Causeries historiques, 530. — Bilan géographique de l'année 1908, 540. — Bibliographie, 543.

Calendrier

— o —

4 DIM.	vl	Des Rameaux, Asp. et Intr. sans <i>Gloria Patri</i> . Bénéd. des Rameaux qu'on tient à la main pendant la Passion et l'Évang.
5 Lundi	vl	[<i>Kyr.</i> du Carême. Vêp. de ce dim., mém. de
6 Mardi	vl	De la férie. [S. Vincent Ferrier (1 Vêp.), sans suffrage.
7 Merc.	vl	
8 Jeudi	b	Jehdi-Saint <i>Kyr.</i> 2nd ton. Communion du Clergé. Reposoir.
9 Vend.	n	Vendredi-Saint. (Fête légale).
10 Samd.	b	Samedi-Saint. Litanies doublées. <i>Kyr.</i> 2 cl.

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

5 avril, Sainte-Anne-de-la-Pocatière. — 6, Notre-Dame du Sacré-Cœur. — Reposoir. — 10, Couvent de Saint-Ferdinand.

Sonnerie des cloches le Samedi Saint

Dans les villes où il y a plusieurs églises, on ne doit sonner les cloches d'aucune d'elles avant celles de l'église principale.

(LEVASSEUR. *Cérémonial*
selon le rite Romain.)

Cérémonie religieuse

Le 19 mars, au Couvent des Sœurs Servantes du Saint-Cœur de Marie, à Limoilou, a eu lieu une bien touchante fête religieuse. Huit jeunes filles ont reçu le voile de novice :

Mlles Cécile Laverdière, de Berthier en bas, en religion Sœur Saint-Etienne; Florida Dumas, de Berthier en bas, en religion Sœur Marie-Bernadette; Fédera Hudon, de Saint-Pascal, en religion Sœur Marie-Antoinette; Alphonsine Grenier, de Saint-Ephrem, en religion Sœur Sainte-Rose de Lima; Octavie Arsenault de Saint-Bonaventure, en religion Sœur Saint-Augustin; Angéline Giguère, de Saint-Sauveur, Québec, en religion Sœur Sainte-Agathe; Marie-Ange Bernard, de Saint-Victor, en religion Sœur Marie-Anne-de-Jésus; Anna-Marie Ouellet, de Limoilou, en religion Sœur Marie-Joseph;

Cinq novices ont prononcé leurs premiers vœux :

Les Rvdes Sœurs Sainte-Gertrude, de Saint-Pascal; Sainte-Marcelle, de Saint-Ubald; Marie des Anges, de Saint-Ubald; Sainte-Joséphine, de Saint-Ubald; Marie de Jésus, de Saint-Victor.

La cérémonie était présidée par Sa Grandeur Monseigneur l'Auxiliaire, assisté du Révérend Père Etienne, aumônier de la Communauté et de M. l'abbé Carrier de Jacques-Cartier. Etaient présents au chœur le Révérend Père Valiquette de Saint-Sauveur, et le Révérend Père Vital, pro-curé de Limoilou.

Causeries historiques

QUELQUES CONVERSIONS CÉLÈBRES AUX ETATS-UNIS

M. THAYER

(Suite et fin.)

ETATS-UNIS

D'après M. G. Shea, M. Thayer se rendit, en 1794, à Alexandria, dans la Virginie; mais la nature du ministère qu'il dut

exercer, au sein de la population des Etats esclavagistes, n'était nullement conforme au caractère de l'ancien ministre presbytérien. D'ailleurs, M. Thayer n'était pas un organisateur ; il se bornait simplement à la prédication et à l'administration des sacrements. Ainsi il lui fallut abandonner sa mission.

Grâce aux recherches actives de Mgr Henri Têtu, procureur de l'archevêché de Québec, nous pouvons reproduire ici un épisode de la vie de M. Thayer, de nature, croyons-nous, à piquer la curiosité des lecteurs de la *Semaine religieuse*.

Dans le Journal si intéressant des *Visites pastorales de Mgr Plessis*, nous trouvons la note suivante :

« Ce que Gilmory Shea et d'autres historiens semblent avoir ignoré, c'est que M. Thayer passa trois à quatre mois au Canada, en 1796-1797 ; et on le constate par les archives de l'archevêché de Québec.

Le 19 novembre 1796, Mgr Denault, qui demeurait à Longueuil, écrit à Mgr Hubert que l'abbé Thayer a passé onze jours chez lui et qu'il est parti pour le Séminaire de Montréal où il veut passer l'hiver et se reposer. . .

Réponse de Mgr Hubert qui approuve pleinement la cordiale réception faite à M. Thayer. Mais voilà que quelques employés du gouvernement sont alarmés de la présence de cet étranger à Montréal, et qu'il se voit obligé de quitter le Canada. »

La lettre suivante de Mgr Denault, en date du 12 janvier 1797, raconte ce curieux épisode. Elle est adressée à M. Plessis, curé de Québec : « Je ne savais que m'imaginer quand, dans les dernières correspondances, au sujet du vénérable M. Thayer, je ne vous voyais pas paraître. Mais vous me tirez d'embarras ; vous étiez en retraite. Que je vous en aurais dit, si j'avais eu affaire à vous ! Les craintes ont cessé, je suppose, de votre côté, à Québec, je veux dire. Il n'en est pas ainsi du côté du Séminaire de Montréal. Son inquiétude a été au point de lui donner congé et il erre de cure en cure. Monseigneur, dit-on, l'a désiré (son départ du Séminaire de Montréal, j'entends) et Monseigneur, par une lettre du 12 décembre, la plus favorable à ce Monsieur, me dit que je puis donner à son séjour une extension convenable. Le Séminaire épouvanté ajoute 2^o que

ce qu'il l'a conduit à cette extrémité, ce sont les manœuvres, dans Montréal, de quelques magistrats inquiets et que l'on disait tout bas que le solliciteur général avait l'ordre de s'informer et de le renvoyer. Je me suis informé moi-même de tout, et le solliciteur m'a répondu qu'en effet les magistrats, instruits faussement qu'un Français, entré dans la ville, demeurait caché quelque part, l'avaient engagé à aller au Séminaire prendre des connaissances sur le sujet ; mais, qu'apprenant que ce Monsieur était américain, il s'était retiré, sans mot dire, et le trouvait bien là.

« Voilà comment on se tourmente mal à propos, au lieu d'aller son train comme on dit, quand on a surtout de son côté la raison et le droit.

Depuis son exil au Séminaire, il a passé quatre jours chez M. Girouard, (1) plus de quinze jours chez M. Duburon (2) ; il est à présent chez M. Conefroy (3) d'où il reviendra ici.

M. Thayer dut partir du Canada, à la fin de janvier 1797, pour s'en retourner aux Etats-Unis, qu'il quitta définitivement pour l'Angleterre et l'Irlande, en 1803.

De retour aux Etats-Unis, M. Thayer fut envoyé en 1791, dans le Kentucky pour prêter secours au Rév. M. Badin,

(1) M. Antoine Girouard, fondateur du Collège de Saint-Hyacinthe, était alors curé de la Pointe-aux-Trembles et de la Longue Pointe. Voi Tanguay.

(2) François Feré Duburon était alors curé de Varennes, depuis 1773. Il avait été auparavant nommé curé de Château-Richer en 1752. Dans le journal de Montcalm, à la date du 12 mai 1756, on lit ce qui suit :

« Je fus obligé de coucher en chemin, chez M. du Buron curé de la paroisse du Château. Les cures sont ordinairement possédées par des gens de condition ou de bonnes familles du pays ; ils sont plus considérés qu'en France, mieux logés et comme ils ont la dime de tous grains, les moindres cures valent douze cents livres et communément. »

M. François Duburon eut à desservir la paroisse de l'Ange-Gardien, en même temps que celle du Château.

M. Duburon avait un frère plus jeune que lui, nommé Joseph-Etienne. Il était entré chez les Récollets et portait en religion le nom de frère Alexis. Tanguay a pris l'un pour l'autre, en nommant le Frère Récollet curé de l'Ange-Gardien à la place de son frère François. Nous avons été induits, par lui, dans la même erreur, dans notre Histoire de la paroisse de l'Ange-Gardien.

Suivant M. l'abbé Amedée Gosselin, le Frère Alexis était alors employé ailleurs, v. g. en Acadie, etc., etc.

(3) D'après Tanguay M. Pierre Conefroy était alors curé de Boucherville.

célèbre missionnaire de cette contrée. Quelques malentendus qu'il eut avec ce prêtre zélé, mais d'un caractère vif, engagèrent M. Thayer à demander à Mgr Carroll la permission de quitter son diocèse.

M. Thayer, nous dit M. Richard Clarke, était d'une nature exceptionnelle. Il menait une vie sainte; mais sa première éducation, jointe aux excentricités de son caractère, l'empêchaient de vivre en harmonie avec ceux qui l'entouraient.

Comme il avait pris pour modèle saint Benoît-Joseph Labre, sa vie et ses manières s'en étaient toujours ressenties et ne pouvaient guère être du goût de tout le monde.

C'est pourquoi, Mgr Carroll qui avait toujours eu la plus grande estime pour M. Thayer, voyant son peu d'aptitude, lui permit, quoiqu'à regret, d'abandonner ses missions et d'aller ailleurs exercer son zèle pour l'accroissement de la vigne du Seigneur.

LIMERICK

Au milieu de ses vicissitudes, et dans le cours de ses pérégrinations, M. Thayer, avec cet esprit pratique propre à sa race, avait remarqué que la population catholique des grandes villes des Etats-Unis manquait d'un élément indispensable à son développement moral et intellectuel. Nous voulons parler de maisons d'éducation dirigées par des communautés religieuses.

Il n'y avait alors, dans toute l'étendue des Etats-Unis, que deux maisons de ce genre. Un couvent d'Ursulines, à la Nouvelle-Orléans, fondé en 1727, et le monastère de Carmélites, fondé dans le Maryland, en 1790, par le Rév. Père Neale.

M. Thayer forma donc le projet d'établir une communauté religieuse dans l'une ou l'autre des grandes villes de la république américaine. Comme on devait s'y attendre, ce projet rencontra une opposition à peu près générale et on le tourna en ridicule. Mais, l'ancien ministre puritain n'était pas homme à reculer. Tenace et convaincu, il résolut de s'assurer s'il ne trouverait pas en Irlande, parmi les femmes pieuses et dévouées de ce pays, quelques sujets, pour l'aider dans son dessein de combler une lacune qui pesait sur son âme de nouveau converti.

Muni de l'approbation de Mgr Carroll, M. Thayer partit pour

l'Europe, en 1803, avec l'intention de recueillir la somme nécessaire pour établir une communauté de religieuses à Boston, sa ville natale.

A ce propos, Mgr Benoît-Joseph Fenwick, second évêque de cette ville, écrivait dans ses mémoires : « Le projet de M. Thayer fut ridiculisé; on s'en moquait. Ceux mêmes qui favorisaient cette entreprise refusaient de croire qu'on put l'amener à bonne fin. Mais l'abbé Thayer, sans se laisser émouvoir par le langage inconsidéré et les manières peu charitables de ses anciens collègues, poursuivit son projet avec une indomptable énergie, et commença de suite à collecter les fonds nécessaires pour le mettre à exécution. »

Il y consacra huit années entières et parcourut, dans cette intention, plusieurs pays de l'Europe. Ses biographes ne donnent aucun détail sur cette période de sa vie. Tout ce qu'on en connaît, c'est qu'à force de zèle et d'énergie, il parvint à recueillir la somme de dix mille piastres, pour commencer la fondation d'un couvent d'Ursulines à Boston.

Vers 1811 M. Thayer se rendit en Irlande.

Bientôt après son arrivée à Limerick, il se fit de nombreux amis parmi les familles catholiques de cette ville. Elles lui confièrent leurs enfants. A l'instruction religieuse qu'il leur donna, le fervent converti joignit la communion fréquente. Depuis son retour au catholicisme, l'ancien ministre presbytérien savait, par expérience, que c'était le moyen le plus assuré pour établir une piété solide dans l'âme de ces enfants.

Après avoir d'abord logé chez un marchand de gants du nom de Bourke, M. Thayer alla demeurer chez M. James Ryan, marchand de drap, résident au N° 34 rue Saint-Patrice. (1) C'était une pieuse famille comptant deux garçons et cinq filles destinée, comme nous le verrons, à laisser une trace dans l'Histoire de la religion catholique dans les *Etats-Unis*.

Le genre de vie adopté par le P. Thayer, pendant sa vieillesse à Limerick, nous montre, dit le P. Bridgett, les profondes impressions que son retour à l'Eglise catholique avait produites dans son âme.

Chaque jour il disait la messe, vers onze heures, dans

(1) Voir Gilmery Shea.

l'église Saint-Michel, après avoir passé la matinée à entendre les confessions. Ensuite il prenait son seul repas qui lui tenait lieu de déjeuner et de dîner. Il jeûnait ainsi tous les jours, et ne mangeait jamais de viande ni d'œufs. Pendant son frugal repas, un élève du collège, avec la permission de l'évêque, venait lui faire une lecture, afin disait-il, de ne pas perdre de temps.

Jamais il ne s'approchait du feu, et ne voulut en aucun temps permettre qu'on en fit dans sa chambre. Le soir, avant de se coucher, il prenait un petit morceau de pain sec accompagné d'un verre de vin.

Il passait presque toutes ses journées au confessionnal ; et, après la fermeture des églises, il continuait d'entendre les confessions, dans sa chambre. Ces détails, qu'on pourrait croire exagérés, sont pourtant analogues à ceux rapportés par M. Eméry, dans la notice biographique de M. Thayer.

Cette vie de mortification, au milieu de ses travaux et de ses maladies est tellement rare, qu'elle mérite de placer l'abbé Thayer à côté du P. Henry Young, et du saint Curé d'Ars.

Avant son arrivée à Limerick, les communions, excepté à Pâques, étaient rares ; mais grâce à ses instructions, M. Thayer parvint à établir, non seulement la communion du mois, mais de plus la communion fréquente.

Parmi le grand nombre de ses pénitents, il en eut environ deux cents, auquel il avait appris à faire l'oraison journalière et ils n'y manquaient jamais. On les avait surnommés par dérision les *Thayerites*.

Entièrement dévoué aux pauvres, il était non seulement leur bienfaiteur, mais leur compagnon et leur frère. C'est ce qu'il avait appris de son modèle le bienheureux Benoît-Joseph Labre. Tout son patrimoine avait été dépensé en aumônes et en œuvres de charité, et peu de temps avant sa mort, d'après ce que dit le Dr Downes, il vendit même sa montre pour secourir les pauvres de Limerick. Enfin il mourut tellement dépourvu de tout, qu'il ne laissa pas un sou pour pourvoir à sa sépulture : chose qui causa une grande surprise dans le pays, où l'on ménage toute sa vie, afin de s'assurer un enterrement convenable.

Pendant mon séjour à Limerick, en 1881, dit le père Brid-

gett, je demandai par hasard, au Supérieur de Frères des Écoles Chrétiennes, le Rév. M. Walsh, si, pendant son enfance, il n'avait jamais entendu parler d'un prêtre américain du nom de Thayer. Comment, me répondit en souriant le Rév. M. Walsh, le P. Thayer, mais c'est lui qui m'a baptisé !

A Limerick il a laissé la réputation d'un saint, et la croyance universelle était qu'il mourût en odeur de sainteté.

Mais revenons au projet de M. Thayer de fonder un Couvent à Boston.

Déjà il s'était adressé, à cet effet, aux Ursulines de Cork ; mais elles ne crurent pas devoir accepter ses offres.

Sans se décourager, il revenait souvent sur son projet favori.

Tout en racontant l'histoire de sa conversion, de ses missions en Amérique, etc, etc, en présence des membres de la famille Ryan, chez laquelle il demeurait, il finissait toujours par exprimer son espoir de voir un jour les Ursulines établies à Boston.

Ses paroles produisirent une profonde impression chez les demoiselles Ryan. Toutefois, elles ne se communiquèrent point leurs intentions réciproques. Deux d'entre elles, Mary et Catherine, avaient été élevées chez les Ursulines de Thurles. Leur éducation les rendait naturellement propres à remplir la tâche proposée par M. Thayer. Toutes deux, à l'insu l'une de l'autre s'en ouvrirent à lui ; mais le bon Père procédait lentement. Il se mit à prier, et chaque jour, il offrait le saint sacrifice afin d'obtenir la lumière d'en haut.

Enfin, il se décida d'écrire à Mgr de Cheverus nommé évêque de Boston depuis 1810. Sa lettre contenait celles des deux pieuses sœurs qui demandaient de se vouer entièrement au service de la religion. En même temps, Mgr Richard Walsh, évêque de Limerick, écrivait à Mgr de Cheverus pour l'assurer que toutes deux lui paraissaient être les instruments choisis par la Providence pour commencer la fondation du monastère projeté. Mgr de Cheverus, de concert avec son ami et zélé compagnon l'abbé Matignon, accepta avec joie les propositions des deux sœurs, Marie et Catherine Ryan, et de suite leur écrivit pour les faire venir à Boston, leur promettant que tout serait prêt pour leur réception, et qu'il prendrait

des arrangements pour leur permettre d'aller faire leur noviciat au couvent des Ursulines des Trois-Rivières, établi en Canada, en 1697.

Chacune des sœurs reçut, à part, cette bonne nouvelle avec joie. Mais quelle fut leur allégresse, lorsqu'elles découvrirent qu'elles seraient compagnes l'une de l'autre. Celle de l'abbé Thayer, on le conçoit, fut encore plus grande.

Enfin ses vœux étaient réalisés.

De suite il s'occupa des préparatifs de leur départ pour l'Amérique.

Mais, par une disposition de la Divine Providence, il commença dans le même temps, à ressentir les atteintes de la maladie qui devait l'emporter. Sa mort devait retarder pour un temps sa noble entreprise, sans pouvoir toutefois l'anéantir.

M. Thayer souffrait d'hydropisie. Ses jours étaient comptés; il vit venir la mort sans crainte.

A force d'économie et d'industrie, il avait vu se doubler la somme amassée pour la fondation tant désirée de sa communauté religieuse à Boston. Il la légua tout entière, ainsi que son entreprise, à Mgr de Cheverus et à l'abbé Matignon, avec lequel, suivant ce que dit Mgr Plessis dans son journal, il avait passé un an à Boston.

Puis il se remit entre les mains de la Divine Providence et se prépara à faire une sainte mort.

Entouré des soins assidus de ses amies dévouées, Marie et Catherine Ryan, il endura avec patience et gaieté les cruelles souffrances de sa maladie. Cloué sur son lit, il continua d'entendre les confessions de ses chers pénitents, ce qu'il fit, malgré ses douleurs, jusqu'au jour même de sa mort.

Devenu l'objet de la vénération de la population de Limerick, le Père Thayer expira saintement le 17 février 1815.

Par respect, autant que par charité, M. Hartney voyant qu'il ne laissait absolument rien pour sa sépulture, fit placer son corps dans la voûte qui contenait les restes de son oncle, le Dr. McMahon, évêque de Killaloe, dans le cimetière de Saint-Jean à Limerick.

Donnons maintenant, avant de terminer, quelques détails sur la fondation du couvent des Ursulines de Boston.

Le 4 mai 1817, Marie et Catherine Ryan partirent de Lime-

rick à bord du voilier *La Victoire*, et arrivèrent saines et sauvées à Boston. Jamais père, dit M. Gilmary Shea, n'accueillit ses enfants avec plus d'affection que Mgr de Cheverus, en voyant les deux sœurs se prosterner devant lui pour demander sa bénédiction paternelle.

Peu de temps après, il les confia à son fidèle ami, l'abbé Matignon, afin de les conduire au monastère des Ursulines des Trois-Rivières (1) où elles furent reçues par l'abbé de Calonne, chapelain de la communauté.

« Au mois d'octobre 1818, elles reçurent l'habit religieux des mains de M. le Grand Vicaire Noisieux, et prirent en religion le nom de Marie-de-Saint-Joseph, et de Marie-de-Sainte-Madeleine.

Au mois de juin 1820, nous disent les mêmes annales, Mgr. de Cheverus écrivit au monastère qu'il attendrait ses quatre religieuses (2) à Montréal.

M. de Calonne accompagné de l'abbé Desjardins, chapelain de l'Hotel-Dieu de Québec, les conduisit à Mgr de Cheverus, qui bientôt, put installer ses filles spirituelles dans une maison voisine, contiguë à sa cathédrale. La grille du chœur donnait sur le sanctuaire.

Leur sœur cadette, Marguerite, en religion, Sœur Sainte-Magdeleine, et leur cousine Catherine Molyneux, en religion Sœur Sainte-Angèle, et quelques jeunes Américaines s'étaient jointes à elles, pour composer la petite communauté. Toutefois leurs travaux furent de peu de durée.

Sœur Sainte-Magdeleine mourut en 1825, à l'âge de trente-et-un-an. Sa cousine, Sainte-Angèle, l'avait précédée. L'ainée, Marie-de-Saint-Joseph, première supérieure, ne leur survécut pas longtemps. Elle aussi mourut en 1825.

Pendant ce temps, Mgr de Cheverus est rappelé en France, et devient Cardinal, archevêque de Bordeaux; Mgr Benoît-Joseph Fenwick, membre de la Compagnie de Jésus, lui succédait. Il chérissait la communauté naissante. La maison qu'elle occupait étant devenue trop petite et malsaine, les

(1) Histoire des Ursulines des Trois-Rivières Vol. 2, page 210.

(2) La plus jeune des Diles Ryan et une Dlle O'Connell, étaient venues se joindre à elles, à Trois-Rivières.

sœurs allèrent occuper une autre maison à Charleston près de Boston, pendant qu'on leur construisait un monastère spacieux, ainsi qu'une école, en cet endroit qui fut nommé Mont-Saint-Benoît en l'honneur du Patron de l'évêque. C'est dans cette dernière demeure, que mourut la troisième fille de M. Ryan, Sœur Marie-de-Saint-Augustin, le 11 août 1827.

Peu de temps avant sa mort, on la transporta dans le haut du monastère encore inachevé, afin qu'elle put admirer la vue splendide qu'on y découvre. Elle croyait, sans doute, que sa communauté jouirait longtemps de cette belle demeure et de son admirable paysage ; mais, sept ans plus tard, au mois d'août 1834, le monastère fut incendié de fond en comble par une populace furieuse. On trouve peu d'acte plus honteux dans l'histoire des Etats-Unis, que la conduite des magistrats de Boston qui se montrèrent de connivence avec le fanatisme. Le gouvernement lui-même refusa avec persistance toute compensation aux victimes de la violence.

L'incendie et le pillage du couvent eurent lieu pendant la nuit. Les sœurs et leurs élèves eurent à peine le temps de s'habiller pour échapper aux flammes. Le choc nerveux hâta la mort de la sœur Marie-de-Saint-Henri, Catherine Quirk, nièce des trois fondatrices irlandaises. Jeune et d'une santé faible, elle mourut à Roxbury le 18 octobre suivant.

Quant au monastère il ne fut jamais rebâti.

Cependant, l'œuvre de M. Thayer, pour favoriser l'éducation des jeunes filles dans sa ville natale, ne fut pas sans d'heureux résultats. On compte en effet, aujourd'hui, dans cette Athènes de l'Amérique, plus de trente communautés hospitalières ou enseignantes, qui permettent aux catholiques de prendre une grande part de sa renommée.

Nous terminerons ce long article, par une dernière citation de M. Richard H. Clarke.

Nous trouvons, dit-il, l'annonce suivante du décès de M. Thayer dans un journal protestant de Londres, février 1815.

« Vendredi, le 17 février, le révérend M. Thayer expirait à Limerick, à l'âge de cinquante-sept ans. Cet homme estimable et regretté, était né à Boston, en Amérique, d'une respectable famille. Il était doué d'un grand esprit, de larges vues, et d'un amour sans borne pour l'étude. Il vécut et mourut dans la

religion et dans le ministère qu'il avait adoptés au milieu de sa vie, d'une manière conforme à ses vertus et à ses éminentes qualités. Sa dévotion était d'une aimable douceur, et c'est en captivant les cœurs qu'il sût ramener les brebis égarées.

En société c'était un parfait gentilhomme, un savant et un bel esprit, d'humeur toujours également gaie, avec une clarté, une finesse, une facilité d'expression pour raconter un anecdoté qu'on rencontre rarement, et qu'on ne saurait surpasser. Rien d'étonnant si sa mort a causé beaucoup de regrets. Mais répétons-le, elle a été la mort du juste. »

RENÉ-E. CASGRAIN, ptre.

Bilan géographique de l'année 1908

PAR F. ALEXIS-M. G.

EUROPE

HOLLANDE. — La reine *Wilhelmine*, née en 1880, mariée depuis sept ans au prince consort Henri de Mecklembourg, n'ayant pas d'enfants, les monarchistes hollandais craignent de voir cette fois s'éteindre la lignée des Orange-Nassau, qui occupe le trône depuis bientôt un siècle. Pour prévenir les compétitions qui se produiraient entre prétendants étrangers, on se propose de reviser la Constitution, de façon à désigner dès à présent, d'accord avec la reine elle-même le prince étranger qui serait l'héritier présomptif. Une partie du monde officiel se rappelant que la dynastie des Orange-Nassau est sortie de la République batave, oterait peut-être pour changer le royaume en *République* des Pays-Bas.

La Hollande se trouve en conflit avec le gouvernement du Vénézuéla, comme nous le verrons ci-après.

Le projet de dessèchement du *Zuiderzée* révient sur le tapis, grâce à la commission officielle qui a conclu en sa faveur. Le *Zuiderzée*, peu profond, à une superficie de 355 000 hectares, dont 200 000 peuvent être transformés en quatre polders. On commencerait par assécher le polder du nord-ouest, le plus petit, contigu à l'île de Vieringen : ses 200 000 hectares, d'une valeur vénale de 3 500 frs l'hectare, rapporteraient déjà 70 millions, sur les 400 millions que coûtera l'exécution entière du projet.

C'est à Amsterdam que le roi Edouard VII a confié la taille du fameux diamant le « Cullivan, » qui lui a été offert l'an dernier par les colonies Sud-Africaines et dont la valeur dépasse 4 millions. — Cette ville possède, avec Anvers, presque le monopole de cette industrie d'art ; car elle compte 70 tailleurs de diamants, occupant 9000 ouvriers, qui ont reçu en 1906 40 millions de francs de salaire. Le Cullivan taillé vaudra 5 millions. — Par suite de la crise industrielle mondiale, la diamenterie a chômé en général pendant l'année 1908.

LUXEMBOURG. — Le grand-duc Guillaume (*Wilhelm*), malade depuis deux ans et paralysé, étant aujourd'hui dans l'impossibilité de gouverner, la Chambre, par 33 voix contre 6, a donné la régence à la grande duchesse Marie-Anne, née princesse de Bragançe ; c'est la mère de la jeune princesse Marie-Adelaïde, héritière reconnue et âgée de 14 ans.

Tout irait bien, s'il n'y avait à signaler l'esprit socialiste révolutionnaire, qui anime certains députés nouvellement élus par le district industriel ; ceux-ci ont voté contre la Régente, et l'un d'eux a même refusé de prêter le serment d'usage à la Constitution.

ALLEMAGNE (Kaiser, *Wilhelm II*). — Les hardiesses de langage bien connues du bouillant empereur viennent d'exposer sa Majesté à une situation humiliante vis-à-vis même de tout son peuple. En octobre dernier, un journal londonien, le *Daily Telegraph*, rapportait certaines déclarations faites jadis par Guillaume II à divers personnages anglais. Parmi ces confidences, se trouvait celle d'un plan de campagne, que le kaiser aurait suggéré vers 1902 à lord Roberts, pour mettre fin à la résistance des Boers — (tandis qu'au contraire, au début de cette guerre du Transvaal, en 1899, il avait déclaré hautement sa sympathie au Boers en les encourageant à la lutte).

La révélation du fait ci-dessus et de plusieurs autres relatifs à la guerre du Japon fit une sensation énorme sur le public allemand, qui accusa le kaiser d'avoir exposé l'Empire par ses ingérences en politique étrangère.

Le résultat de tout ceci est que les Chambres sont saisies de propositions tendant à restreindre les prérogatives du Souverain, à l'obliger aux réserves d'un pouvoir constitutionnel, s'exerçant sous la responsabilité des ministres, et aussi de

restituer à la Bavière, à la Saxe et au Wurtemberg la part consultative qui leur revient dans la politique extérieure de l'Empire.

Il semble bien que Guillaume II possède assez de grandeur d'âme pour accepter cette situation, qui n'est pas pour l'aider à sortir de l'isolement où il se trouve dans la politique internationale. — L'Allemagne subit aujourd'hui une crise économique et financière, dont la cause principale est dans l'ambition d'avoir voulu un accroissement formidable et exagéré de sa marine militaire, de façon à l'égaliser à la marine britannique le plus tôt possible. Pour cela on a écrasé le pays par des impôts successifs dont le dernier, récemment proposé, serait un emprunt de 1 milliard 300 millions de francs. Le budget de la guerre pour 1909 se monte à 915 millions et celui des colonies à 85 millions ce qui fait le milliard. Comme l'argent est rare et que le crédit national baisse, en raison des dettes accumulées, les banques ne veulent pas souscrire à l'emprunt qu'à 4%, soit 53 millions d'intérêt annuel.

Bref la dette totale de l'Allemagne, relativement récente, atteint déjà 22 milliards, dépassant celles de l'Angleterre (20 milliards) et surtout des Etats-Unis (10 milliards), toutes deux en décroissance. Seules sont supérieures les dettes de la Russie (24 milliards) et de la France, qui détient le record avec 33 milliards.

Nous avons dit, l'an dernier, les étonnants progrès du commerce allemand et surtout de sa navigation intérieure et extérieure. Celle-ci a passé de 11 milliards de tonnes kilométriques en 1900, à 18 milliards en 1907.

Au point de vue industriel, citons la firme *Krupp*, devenue un formidable trust occupant 63 000 ouvriers, la moitié travaillant à l'aciérie d'Essen, la plus grande du globe. La Société loge dans ses propres maisons 12 000 employés avec leurs familles, soit l'équivalent d'une ville de 50 000 âmes. Elle a produit en 1907 2 200 000 tonnes de houille, 820 000 de coke, 1 100 000 de minerai, 800 000 de fonte. L'actif de la Société est de 180 millions de marks, les approvisionnements de 115 millions, les titres de 55 millions. Presque tout cela appartient à la fille aînée d'Alfred Krupp, *Bertha Krupp*, dite la « Reine des canons », mariée à un comte von Bohlen, qui s'est

fait honneur de prendre le nom de *Gustave Krupp* von Bohlen und Holbach.

La *question polonaise* a fait un pas de plus dans la voie de la persécution. Les deux Chambres prussiennes ont adopté à une forte majorité la loi qui autorise le gouvernement à exproprier 70 000 hectares appartenant aux Polonais catholiques, pour les revendre ou les donner à des étrangers nécessaires venus des provinces protestantes. Le système de germanisation à outrance comporte en outre l'interdiction d'enseigner, même de prier publiquement en langue polonaise ! Et cela sous prétexte, a dit le chancelier de Bulow, « de protéger la civilisation allemande contre la résistance des Slaves, qui visent à l'autonomie ! » (A suivre)

Bibliographie

—UNE ANGLAISE CONVERTIE, par le P. H. D'ARRAS. — I. *Ma Conversion*, récit autobiographique, par Mde D'ARRAS. II. Notes, Souvenirs, Correspondance. — Introduction par la comtesse DE COURSON. 1 vol. in-16 double couronne, 2 fr. ; franco, 2 fr. 25. — Librairie GABRIEL BEAUCHESNE et Cie, rue de Rennes, Paris (6e).

Un fils qui écrit l'éloge de sa mère, à peine descendue dans la tombe, cela rappelle saint Augustin louant sainte Monique ; surtout qu'il y a dans ce livre l'histoire d'une conversion, mais ici c'est la conversion de Monique. Avant de devenir Mme d'Arras, Miss Lechmere appartenait au culte anglican. De quelle manière et au prix de quels sacrifices elle fut amenée à prononcer son abjuration, pour embrasser la foi catholique, elle l'a raconté, elle-même, à la prière de Mgr Guilibert, évêque de Fréjus. On ne peut que féliciter Sa Grandeur d'une initiative à laquelle nous devons ces pages loyales où le drame intérieur nous émeut autant que l'action surnaturelle nous élève. Bien inspiré fut aussi le P. H. d'Arras d'encadrer ce précieux morceau d'autobiographie entre un premier chapitre sur la jeunesse de Miss Lechmere et plusieurs autres sur les vertus de Mme d'Arras. Il a résolu à merveille le délicat problème de parler des siens d'une façon savoureuse et vivante, sans sortir jamais de la réserve qui s'imposait. Le sujet l'y a aidé, puisque le caractère de Mme d'Arras est assez beau pour mériter l'admiration non

seulement d'un fils, mais de toutes les âmes chrétiennes, édifiées par sa conversion et par sa vie.

— *La théologie scolastique et la transcendance du surnaturelle*, par H. LIGEARD, professeur d'apologétique à l'école de théologie de Lyon-Francheville. 2 volume in-16 de VIII-138 pages, 1 fr. 50 : *franco*, 1 fr. 75. — Librairie Gabriel BEAUCESNE et Cie, rue de Rennes, 117, Paris.

Ce petit volume est consacré à étudier la question très difficile, mais très actuelle, de la transcendance ou de l'immanence du surnaturel.

Déjà, du XIII^e au XVIII^e siècle, les théologiens de l'École avaient traité ce problème. M. Ligeard a pensé qu'il ne serait point inutile, pour le résoudre, de s'inspirer de leur enseignement. Il a donc tout d'abord entrepris d'analyser les diverses théories professées sur ce sujet dans les écoles thomistes, scotistes, augustinienes : c'est l'objet des trois premiers chapitres de son ouvrage. Il n'a point de peine à montrer combien, tout en admettant entre la nature et le surnaturel un rapport d'harmonie ou de tendance, les théologiens scolastiques sont, sur ce point en contradiction radicale avec la doctrine de l'immanence. Cette partie de son étude est très strictement objective : l'auteur s'est astreint à mettre les textes sous les yeux de son lecteur, et son travail, fait d'après les sources même, est de première main. Dans le dernier chapitre, M. Ligeard s'est efforcé d'utiliser la doctrine de l'école pour résoudre ce problème de la transcendance du surnaturel. A son avis, une analyse, rationnelle et philosophique, des tendances complètes de l'être humain, intelligence, cœur, volonté, pourrait être très utilement entreprise : elle aurait pour but et pour résultat de réfuter la théorie de l'immanence et le naturalisme religieux : elle serait pleinement conforme à l'enseignement de l'École. Cette *préparation psychologique* ne serait dans son intention qu'une introduction à la démonstration *objective et historique* de la réalité de la Révolution. L'auteur a pris soin sur ce sujet de préciser ses positions personnelles, en les distinguant avec une extrême netteté des méthodes similaires.

Cette monographie se présente comme une contribution aux études apologétiques, orientées dans un sens progressif sans doute, mais très sincèrement traditionnel.